

L'extension de Piveteau Farges à Égletons

Méga-scierie, non merci !

Construire « **la plus grande scierie de France** ». Telle est l'ambition du groupe Piveteau Bois, géant vendéen du secteur bois, depuis qu'il a racheté la scierie Farges à Égletons en Corrèze.

**Voici les 10 bonnes raisons d'être opposé à cette extension**, qui aura des conséquences désastreuses sur le massif forestier limousin, sur l'emploi et la filière bois, sur les dépenses publiques et sur les pollutions locales !

1. Accaparement d'une ressource déjà fragile Avec l'extension du site, Farges Bois veut doubler sa production. L'entreprise aura besoin de 635 000 m<sup>3</sup> de bois par an. Ce chiffre représente plus de 1000 hectares de coupes rases par an. Vu que Farges Bois exploite des arbres qui font entre 50 et 60 centimètres de diamètre (donc qui ont en moyenne entre 40 et 60 ans, suivant les essences), cela signifie que l'emprise foncière de l'entreprise est de 50 000 hectares de forêt, réservé à ce seul site de production. Des forêts plantées en monoculture, où tous les arbres ont le même âge. Aujourd'hui, sur l'espace du Parc Naturel Régional (PNR) du Plateau de Millevaches c'est 1 million de résineux qui sont coupés en scierie chaque année. Si Farges s'approvisionne seulement à 75% sur l'espace du Parc, cela représentera (2025-2030) 35% des prélèvements annuels. Au vu des nombreux autres usages et acteurs de la transformation du bois sur le territoire, on est en droit de se demander si l'extension de la méga-scierie Farges Bois ne finira pas par épuiser la ressource. D'après plusieurs acteurs de la filière bois, ce niveau d'exploitation pourrait même ne pas tenir une décennie... les prélèvements de bois dépassent déjà la production de nos forêts.

2. Quel avenir pour les forêts ? Les forêts sont aujourd'hui confrontées aux risques du changement climatique, de la prolifération des parasites, aux chutes d'arbres liées à la multiplication des tempêtes, aux incendies liés aux sécheresses, etc. Si jusqu'ici la forêt limousine a été relativement épargnée, nous savons que les risques se multiplient et que nos forêts ne s'adapteront pas sans changement de pratiques. Les douglas sèchent à vue d'œil aux abords du plateau de Millevaches. L'agrandissement de la scierie Farges Bois nous condamne à poursuivre le même modèle de plantation et de coupes rases, en plantant des essences de moins en moins adaptées et que l'on fragilise dans des forêts monospécifiques. En effet, Farges Bois ne s'approvisionne que dans 4 essences : le Douglas, l'Épicéa, le Mélèze et le Sapin Pectiné, des arbres que l'on retrouve principalement en monoculture. Les plantations résineuses sont de plus en plus à risque dans un monde qui se réchauffe, et l'extension de Farges Bois nous empêche de changer de modèle à grande échelle.

3. La promesse de l'emploi est un mensonge Farges Bois estime que son extension créera 100 emplois directs et indirects, c'est d'ailleurs pour ça que le projet est "d'utilité publique". Pourtant, l'extension de l'usine prévoit un investissement de 106 millions d'euros, ce qui représente près de 1.06 millions d'euros investi par emploi créé. Ce chiffre montre que l'investissement n'a pas vocation à générer de l'emploi mais d'abord à ajouter des installations et des machines. Rappelons qu'en moyenne en France, on estime qu'il faut investir 100 000 euros pour créer un emploi direct. Le coût d'une installation en élevage caprin est évalué à 150 000 ou 200 000 euros pour 1 emploi direct et génère 5 emplois indirects. Farges Bois investit 10 fois plus d'argent pour 1 emploi que la moyenne de l'économie française. Nous pouvons également douter des chiffres avancés par l'entreprise qui sont certainement sur-estimés car l'extension concerne du stockage et de l'écorçage de bois qui se fait à l'aide de machines.

4. Fermeture des petites scieries En France, 5% des scieries produisent 55% du volume scié. Contraintes par les fluctuations des prix directement liés aux marchés boursiers mondiaux, ce sont 100 scieries qui

ferment par an depuis une vingtaine d'années, ce qui est accéléré par des politiques publiques qui promeuvent l'apparition de grands sites industriels au détriment des petits acteurs du territoire. Sur le plateau de Millevaches, les scieries de Lacelle et de Vallière ne trouvent pas repreneurs. Pourtant, les petites scieries stimulent l'économie locale. Les scieries artisanales créent cinq fois plus d'emplois par mètres cubes que les sites industriels. Ces petites scieries seraient une possibilité de sortir de cette situation par le haut car ce sont les seules qui peuvent donner des débouchés économiques à une variété d'essences et de calibres. Ces scieries peuvent, plutôt que de contraindre la forêt, travailler avec elle et s'y adapter au grès de ses évolutions incertaines.

5. L'arnaque de la transition énergétique On parle de l'entreprise comme d'une scierie, mais en réalité, c'est davantage une "usine à bois". Par là, nous voulons insister sur le fait que le sciage n'est pas l'activité principale de l'entreprise. Farges produit plus de pellets que de bois scié (150 000m<sup>3</sup> par an contre 145 000 pour le bois scié) et consomme, dans la fabrication de ces produits, une large partie des 27 000 MVH d'électricité (l'équivalent de la consommation d'une ville de 20 000 habitants) produite par le cogénérateur de son usine, lui-même gourmand en bois ... Farges est en fait le premier site producteur de pellets en France, et l'entreprise se vante d'être à la pointe de la transition énergétique. Pourtant, le bois-énergie est largement critiqué ! Entre les dégâts forestiers, le transport du bois en camion, l'énergie consommée pour la transformation, la pollution émise par la cogénération, l'énergie requise pour démarrer un poêle à pellets, la granulation est une énième arnaque de l'énergie verte ! L'extension de l'usine présente le risque de voir nos forêts vivantes rasées puis replantées en monoculture de "bois énergie" au détriment du bois d'œuvre.

6. La pollution des eaux Pour atteindre le niveau de production visé par Farges Bois au travers de cette extension, le site prévoit d'agrandir son parc à grumes pour stocker plus de bois sur place. Problème : pour éviter les nuisibles, les grumes doivent être arrosées régulièrement. Cet arrosage représente des quantités d'eau astronomiques et insuffisantes à Egletons et sur les communes proches. Pour pallier à ce risque de manque d'eau, la Communauté de commune a passé un contrat avec le Syndicat des eaux du Puy des Fourches (Uzerche) pour sécuriser son approvisionnement. De plus, nous ne savons pas ce que deviendront les eaux usées, ni le risque de pollution associé à l'arrosage. L'enquête publique de 2020 a rappelé que l'autorité environnementale n'explicite pas son plan de gestion des rejets des eaux en sortie de bassins de rétention et demande "un suivi de la qualité des eaux superficielles et souterraines au regard des risques de pollution liés aux activités du site".

7. 160 Camions par jour - Trafic et bilan carbone Doubler la production c'est aussi doubler le nombre de camions. Piveteau le sait bien : l'enquête publique mentionne en effet la construction de 3 giratoires sur le site de l'entreprise, ce qui laisse présager l'augmentation du trafic. On estime qu'en 2026, ce seront environ 160 camions par jour qui iront et partiront de l'usine. Il faut savoir que l'usure des routes par un 40 tonnes est égale à 100 000 voitures. Les grumiers (réglementaires) atteignent 48 tonnes, et beaucoup ne respectent pas la charge maximale autorisée. L'entretien des routes, évidemment, est à la charge des collectivités, et donc, à la charge de nos impôts. La raréfaction de la ressource en bois poussera aussi Piveteau à acheter son bois toujours plus loin, ce qui augmente significativement le bilan carbone de l'entreprise.

8. La Comcom et les dépenses publiques L'Asso-Citra, association composée de riverains qui se mobilisent contre les expropriations engagées par la Comcom, a déposé 7 recours en justice dont plusieurs contre la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et le Plan Local d'Urbanisme (PLUI). Si un seul

de ces recours donne raison à L'Asso-Citra, l'entreprise ou les expropriés devront être dédommagés. Pourtant, la Communauté de Communes préfère engager la vente de 13 hectares de terrains avant que la justice ne se prononce. La Comcom prend donc des risques considérables en matière de dépenses publiques.

9. Capitaliser sur les expropriations Le projet d'extension a entraîné l'expropriation de Jacqueline, 84 ans, qui a emménagé en 1974 dans une maison calme où il y avait « seulement la nature et les animaux ». Aujourd'hui elle est cernée par l'usine. Pour l'exproprier, la Communauté de communes a reclassé les zones agricoles en zones à vocation industrielle, et spéculé sur l'augmentation artificielle de la valeur des terrains. En effet, la Comcom tire un bénéfice non négligeable sur les biens expropriés. L'expropriation lui aura coûté 800 000 euros, mais elle revend les terrains à plus de 1 500 000 euros à Piveteau. Par ailleurs, la Comcom reste sourde à la signature d'une pétition réunissant 32 000 personnes qui s'opposent aux expropriations.

10. L'artificialisation des sols contre les paysans et le vivant Les terres sur lesquelles veut s'étendre Piveteau sont des terres qui ont longtemps été exploitées par des éleveurs en bails locatifs avec l'ancienne propriétaire. Sont concernés : une éleveuse de bovins et son fils en voie de lui succéder, et un éleveur de chèvres laitières. Cette situation les fragilise dangereusement. Cette extension n'est pas la première, et n'a aucune raison d'être la dernière. Les éleveurs sont inquiets de la situation et de la possibilité pour eux de continuer leurs activités. La Communauté de communes fait disparaître à jamais 13 hectares de terres agricoles dans une époque où nous avons besoin de paysans et de repreneurs sereins à qui l'on doit permettre d'avoir confiance en l'avenir. Les terrains abritent aussi des zones humides et une ancienne tourbière devenue une forêt mixte. Des inventaires naturalistes ont témoigné de l'intérêt écologique du site, qui abrite de nombreuses espèces protégées : le papillon damier de la succise, l'alouette lulu, la leste dryade, le campagnol fouisseur, des couleuvres vertes et jaunes, des grenouilles rousses, etc... De plus, le ruisseau de la Goutte Molle constitue un corridor écologique important. Le projet menace donc les espèces nicheuses du site, mais aussi la capacité de propagation et de reproduction de beaucoup d'autres.

Et s'il devait y avoir une 11ème raison de lutter contre l'extension de Piveteau Farges, et les mégascieries, c'est qu'il n'est pas trop tard ! Il n'est pas trop tard pour se mobiliser contre les usines à bois, et contre la filière bois industrielle. D'autres solutions sont possibles, des alternatives émergent. Rejoignez-nous ! [sauvonslagouttemolle@protonmail.com](mailto:sauvonslagouttemolle@protonmail.com)